Développer la gestion raisonnée des déchets verts

Syndicat Mixte pour le Traitement des Dechets Menagers et As

Auteur :

2 Bis, Place Royale - Bp 547
Hotel de France
64010 Pau
Voir le site internet
Sabrina Bacchin
s.bacchin@smtd.info

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le développement de cette action sur le territoire du SMTD fait suite au constat de ses collectivités adhérentes quant à l'augmentation accrue des déchets verts en déchèterie et des coûts inhérents à la collecte et au traitement. Aussi, les EPCI et notamment 3 collectivités (sur 9) concernées par l'afflux de ce gisement, ont demandé au SMTD de mettre en place un plan d'action visant à diminuer la production des déchets verts.

Après étude du gisement, des opérations vont être mises en place pour diminuer la production des déchets verts issue des ménages d'une part, et de réfléchir à des solutions à proposer aux services techniques des communes qui entretiennent les espaces verts.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectifs qualitatifs :

- faire prendre conscience aux ménages et aux collectivités de l'intérêt d'adopter une nouvelle gestion des déchets verts plus respectueuse de l'environnement et plus économique pour les collectivités et par conséquent, pour les citoyens
- les conduire à changer leurs habitudes
- réduire l'impact de l'entretien des jardins sur l'environnement
- proposer des solutions alternatives à l'utilisation de pesticides et autres produits phytosanitaires

Objectifs quantitatifs :

- détourner une partie de la quantité de déchets verts collectée et traitée
- sensibiliser un maximum de personnes à cette thématique à travers des animations grand public
- former un maximum de personnes à cette thématique grâce à des formations spécifiques

Résultats quantitatifs

- 3 formations réalisées

- 50 foyers formés

- 11 éco-ambassadeurs formés

- D'après une étude réalisée sur 15 déchèteries avec 2 816 personnes enquêtées :

- 75 % des personnes qui amènent des déchets de jardin en déchèterie, déposent des branchages
- 7 % déclarent avoir déjà broyé des déchets dont 15 % d'entre eux ont apporté du broyat en déchèterie
- 50 % des personnes enquêtées seraient intéressées par un service de broyage à domicile dont 4 % d'entre elles sont des professionnels du jardinage (services techniques, élagueur) qui sont prêts à sensibiliser leurs clients au broyage

- 6 loueurs de broyeurs pour particuliers identifiés ont acceptés de paraître sur la plaquette présentant l'intérêt du paillage et les formations gratuites

Résultats qualitatifs

réalisation d'une plaquette de présentation de l'action diffusée par les collectivités adhérentes

MISE EN OEUVRE

Planning

2011 : Création d'un groupe de travail constitué des techniciens du SMTD et de trois de ses collectivités adhérentes afin de mettre en place un plan d'action pour diminuer les apports en déchèterie

2012 : Élaboration et passation d'un questionnaire à destination des usagers de quinze déchèteries

2013 : Saisie des enquêtes en interne, analyse et bilan réalisés par un bureau d'étude et présentation des résultats en groupe de travail et à toutes les collectivités.

2014 :

- Analyse du gisement des 3 collectivités concernées par l'afflux des déchets verts en déchèterie afin d'établir un plan d'action spécifique sur chaque territoire et de tester des solutions pour les particuliers et pour les collectivités

- Avant de proposer des actions concrètes de réduction des déchets verts, il a été décidé par le groupe de travail et dans un premier temps, de sensibiliser les particuliers et les collectivités au paillage :

- recherche d'acteurs susceptibles de dispenser des formations sur le paillage et les autres techniques de gestion raisonnée
- formation des éco-ambassadeurs au paillage afin qu'ils puissent échanger sur cette pratique lors de leur rencontre quotidienne avec les habitants
- recensement des loueurs de broyeurs pour particuliers pour que les ménages sachent vers quelles entreprises se tourner
- conception et réalisation d'une plaquette en interne permettant de montrer l'intérêt du paillage, de faire connaître les formations gratuites, de diffuser les coordonnées des loueurs de broyeurs et de faire un rappel du dispositif de compostage sur le territoire
- sensibilisation du grand public à la gestion raisonnée lors de diverses manifestations publiques

Moyens humains

- SMTD : 2 personnes dont 20 jours à temps plein entre 2013 et 2014, effectués par l'animatrice de prévention du PLP.
- une personne recrutée pendant 2 mois pour la saisie des enquêtes
- les personnes recrutées pour la passation de l'enquête : 15 personnes en insertion à l'emploi
- un bureau d'étude pour l'analyse : 2 personnes

Moyens financiers

Entre 2012 et 2014, cette action a coûté 24 420 €. Cela comprend :

- le salaire et l'équipement des enquêteurs en déchèteries
- le salaire de la personne recrutée pour la saisie des données
- la prestation du bureau d'étude qui réalisé l'analyse de l'enquête
- la formation dispensée aux éco-ambassadeurs

Moyens techniques

- plaquette de présentation de l'action
- bilan de l'enquête
- affiche sur le paillage
- formations gratuites

Partenaires mobilisés

- les techniciens des EPCI
- les associations qui réalisent des formations sur la gestion raisonnée des déchets verts
- les loueurs de broyeurs pour particuliers

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action de sensibilisation est facilement reproductible à condition que la communication de proximité soit réalisée.

Difficultés rencontrées

Enquête réalisée par des personnes en insertion par le travail.

Recommandations éventuelles

- Réaliser un état des lieux des pratiques existantes et des services proposés au habitants par les collectivités (trop de solutions "gratuites" nuiront à des propositions alternatives).
- Avoir un portage politique pour pouvoir aménager l'offre de service public proposée aux usagers

---

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | PREVENTION DES DECHETS | DECHETERIE | BROYEUR | MENAGE | ARTISANAT | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Mars 2015
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale